

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2021 à 20 heures Convocation du 26 AOUT 2021

Sous la présidence du Maire, Monsieur Joël MANGEL

Présents : Anne HISLER, Alain DANIEL, Adjoint

Joëlle HAAS, Patrice HENRY, Anne-Lise LARRIERE, Jean-Jacques ROUSSEAU,
conseillers délégués

Christian BISTON, Laëtitia COLOMBIER, Céline LEGRAND, Tatiana LEJAL, Clara
MARY, conseillers

Absents excusés :

M. Michel VRIOTTE – procuration à Joël MANGEL

M. Christian VIRY – procuration à Christian BISTON

M. Elie FRANCOIS – procuration à Anne-Lise LARRIERE

Mme Céline LEGRAND a été désignée secrétaire de séance

Ordre du jour :

1/ Achat d'un camion benne

2/ Achat d'un véhicule électrique de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons
des Vosges

3/Virement de crédit - budget principal

4/Virement de crédit - budget eau

5/ Règlement intérieur du Conseil Municipal

6/ Règlement cantine garderie périscolaire

7/ Sécurisation rue des Perles

8/ Récompenses Maisons fleuries 2021

9/ Subvention

Questions diverses

Informations diverses

1/Achat d'un camion benne

M. Le Maire informe le Conseil municipal qu'un camion benne a été acheté le 12 juillet 2021.

Il s'agit d'un camion benne blanc de marque IVECO pour un montant de 43 200 €.

Le Conseil Municipal valide cet achat.

2/ Achat d'un véhicule électrique de la Communauté de Communes Bruyères Vallons des Vosges :

M. Le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges vend un PEUGEOT PARTNER électrique, mis en circulation le 3 décembre 2015 avec un kilométrage de 47139.

M. Le Maire propose l'achat de ce véhicule pour un montant de 4 500 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité
- APPROUVE l'acquisition d'un véhicule électrique
- AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires

3/ Virement de crédit – budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder aux virements des crédits suivants dans le budget principal 2021 :

Dépenses de fonctionnement Compte 60632	=	- 6 600.00 €
Dépenses de fonctionnement Compte 6811	=	+ 6 600.00 €
Dépenses d'investissement Compte 2151	=	- 413.00 €
Dépenses d'investissement Compte 1391 – 040	=	+ 413.00 €

4/ Virement de crédit – budget eau

Délibération annulée

5/ Règlement intérieur du Conseil Municipal

Monsieur Le Maire propose de valider le règlement intérieur du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- PREND acte du contenu du règlement intérieur du Conseil Municipal, annexé à la présente délibération
- APPROUVE Le règlement intérieur du Conseil Municipal

6/ Règlement intérieur des services périscolaires

Monsieur Le Maire propose de valider le règlement des services périscolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le présent règlement, ci-annexé et de le faire appliquer à compter du 2 septembre 2021.

7/Sécurisation rue des Perles

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission de sécurité a travaillé sur la sécurité rue des Perles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne l'accord au Maire pour acheter les panneaux correspondants.

8/ Récompense maisons fleuries 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'attribution des prix désignés ci-dessous :

2 catégories :

A – Catégorie « maisons fleuries » :

1-	50.00 €
2-	40.00 €
3 -	30.00 €
4 -	30.00 €
5 -	30.00 €

A – Catégorie « maisons paysagées »:

1-	50.00 €
2 -	40.00 €
3-	30.00 €
3 -	30.00 €
5-	30.00 €

9/ Subvention diverse – année 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DECIDE**, à l'unanimité, de verser la subvention à l'ASC Foot pour l'année 2021 :

CHENIMENIL ASC FOOT	1 000.00 €
---------------------	------------

Article 6574 du budget principal 2021.

Informations diverses :

- PLU – arrêté portant opposition au transfert de la compétence plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme à la Communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges
- Motion FNCOFOR – financement de l'ONF. Cette motion demande le retrait des mesures annoncées qui sont : l'augmentation de la participation financière des communes et la suppression de 500 emplois ONF.
- Zone de rejet végétalisée/ station d'épuration de Cheniménil : lecture du courrier de M. Claude HUSSON
- Tampons de voiries : courrier de M. HUSSON, du Conseil Départemental et Préfecture
- Courrier de M. CHERPION ainsi que de M. GREMILLET : fermeture de la Caisse d'Epargne de Docelles
- Remerciements de l'EFS pour la collecte du 26 août 2021 (59 personnes : 50 dons dont 3 nouveaux donateurs)
- Remise des récompenses le 9 octobre 2021 à 11h au foyer (décorations de Noël + Maisons fleuries)

M. BISTON et Mme LARRIERE font remarquer qu'un état du réseau d'eau actuel ainsi que des voiries serait souhaitable avant 2026 afin de programmer et de prioriser les travaux à venir, nécessaires sur notre commune.